

## "Toujours plus de dépenses et donc d'impôts"

### L'entretien

Pour Agnès Verdier-Molinie, directrice de l'Ifrap, la tolérance à l'impôt est arrivée à son maximum. En cause, l'explosion des prélèvements obligatoires, liée à l'incapacité des gouvernements, fussent-ils de droite ou de gauche, de réduire la dépense publique.

Les contribuables français sont de plus en plus en colère...

Cela fait bien un an que le mécontentement gronde ; souvenons-nous de l'été 2013, Pierre Moscovici, alors ministre de l'Économie et des Finances, a été le premier à parler de « ras-le-bol fiscal ». La colère est compréhensible : les contribuables envoient en ce moment leur chèque au Trésor public. La plupart paient beaucoup plus, en raison de la baisse à deux reprises du plafond du quotient familial, en 2012 et en 2013. Et, en parallèle, ils comprennent que, malgré leurs efforts fiscaux, la sphère publique n'a toujours pas envisagé de réduire son coût : le pourcentage de dépenses publiques continue d'augmenter.

La limite du consentement à l'impôt a-t-elle été atteinte ?

Auparavant, la Commission européenne pointait du doigt le taux de déficit élevé de la France, mais soulignait aussi que le niveau de consentement des Français à l'impôt était élevé. Pour les agences de notation, l'État pouvait donc se rattraper de sa mauvaise gestion publique en augmentant les impôts. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. À l'occasion de différentes études de la Fondation Ifrap, nous sommes arrivés à la conclusion que le niveau maximal de tolérance de l'impôt sur la taxation du capital et sur celle du travail avait été atteint dès 2011. Les responsabilités sont partagées entre les différents gouverne-

ments, de droite comme de gauche. Mais il convient d'ajouter que l'alternance s'est faite dans la plus totale impréparation. Là où tous les observateurs avaient bien identifié que les deux plans Fillon I et 2 étaient essentiellement fondés sur des hausses d'impôts, ni François Hollande ni son premier ministre ne l'avaient vu alors qu'ils siégeaient au Parlement. Dès lors, il ne fallait pas être grand clerc pour comprendre qu'il y aurait un tour béant dans les recettes fiscales de 2013. C'est ce qu'il s'est passé avec plus de 15 milliards d'impôts en moins dans les caisses, contrairement aux prévisions.

Comment la France se situe-t-elle par rapport à ses voisins européens ?

Le niveau de prélèvements obligatoires rapporté au PIB dépassera cette année en France 46 %. À ce niveau, nous nous situons en tête du palmarès européen. Déjà, en 2012, quand la France affichait un taux de 45 %, la moyenne des pays de l'Union européenne ressortait à 39,4 %, l'Allemagne était à 39,1 % et le Royaume-Uni à 35,4 %... Quand on échange avec les Britanniques sur les taux d'impôt et de dépense publique en France, ils croient qu'on se trompe de 10 points ! Il n'y a plus que le Danemark pour avoir un taux d'impôt supérieur au nôtre, mais il faut regarder la tendance : ce pays, comme d'ailleurs la Suède, l'État providence par excellence, cherche à maîtriser ses prélèvements obligatoires.

Donc les dépenses publiques...

Les prélèvements ne sont que le reflet des dépenses publiques (elles représentent plus de 57 % du PIB en France en 2014). Depuis douze ans, tous les ministres du Budget ont affirmé qu'ils réussiraient à baisser la dépense publique et à respecter les 3 % de déficit par rapport au PIB dans les trois ans, mais, dans la pratique, aucun n'y est parvenu. Les Français ont vu au cours de cette période toujours davantage de dépenses : constructions de piscines, de bibliothèques, de maisons des intercommunalités qui doublonnent avec les bâtiments des mairies. Et toujours plus d'embauches d'agents publics à tous les échelons. Des agents qui, dans les faits, travaillent en toute légalité large-

ment moins de 35 heures par semaine (souvent autour de 1 550 heures par an au lieu de 1 607 heures) et dont le nombre de jours d'absence par an a explosé (26 jours par an et par agent en moyenne dans les grandes villes, et 28 jours dans les régions).

Quelles mesures visibles pour les contribuables faudrait-il prendre ?

Cesser les embauches dans la fonction publique : nous avons 700 000 agents de plus que la moyenne des

**"Le souci est que ceux qui paient l'impôt, sur le revenu notamment, ne sont pas ceux qui demandent plus de dépenses publiques."**

autres pays de l'Union européenne. L'application des 35 heures s'est trahie par l'arrivée de 800 000 agents, ce qui représente une charge supplémentaire d'environ

20 milliards ! Il faudrait aussi avoir le courage d'aborder la question du temps de travail dans l'administration. Il faudrait enfin s'attaquer au "mille-feuille" des collectivités, de la Sécurité et de l'État. Tous les échelons se comportent en mini-États, et nous recensons en France plus de 54 000 guichets publics... Les maîtres mots doivent devenir bonne gestion, réorganisation, mutualisation, fusion et aussi innovation. Pourquoi conserver par exemple une

Agnès Verdier-  
Molinie :  
"un euro  
du travail  
ou un euro  
provenant  
de la solidarité  
nationale  
doivent être  
imposés  
de la même  
manière".

préfecture par département et 230 sous-préfectures, alors que nous maintenons aussi 10 000 bureaux de poste qui sont sous-frequents et pourraient servir pour retirer les cartes grises par exemple ?

Ne craignez-vous pas une révolte de ceux qui paient l'impôt ?

Le souci est que ceux qui paient l'impôt, sur le revenu notamment, ne sont pas ceux qui demandent plus de dépenses publiques. Nous devons recréer un lien entre les notions de citoyen et de contribuable. La solution serait de rendre impossibles tous les revenus, qu'ils proviennent du travail ou de aides sociales. À la Fondation Ifrap, nous sommes favorables à la fiscalisation de tous les revenus issus de la redistribution : un euro du travail ou un euro provenant de la solidarité nationale doivent être imposés de la même manière. Ainsi, le lien entre dépense publique et

impôt serait recréé au sein de tous les foyers fiscaux, et une vraie conscience citoyenne pourrait émerger au sujet de la question de la nécessité de chaque euro public dépensé. Ce dossier, comme celui du temps de travail des agents, ne va pas tarder à arriver dans le débat public, et ce sera salubre. ●

Propos recueillis par Marie de Greef-Madelin et Frédéric Payer

